

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 17 (1929)  
**Heft:** 71

**Artikel:** YNAONHIK : d'un article de lexique à Saint Paul, II corinthiens, VII, 3.  
**Autor:** Olivier, Frank  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-380159>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ΣΥΝΑΤΤΟΘΗΝΗΣΚΩ

---

D'UN ARTICLE DE LEXIQUE

A

SAINT PAUL, II CORINTHIENS, VII, 3.

*Quid verba audiam, cum facta videam ?*  
CICERO, *Tusc. Disp.*

---

Nous devons une grande reconnaissance à M. G. Milligan. Le lexique spécial<sup>(1)</sup> qu'il va bientôt achever est une œuvre sans prix, laborieuse infiniment, poursuivie avec une conscience digne de tous les éloges. Entrepris par le regretté Moulton qui s'était associé M. G. Milligan, dès avant 1914 où en parut la première partie, le voici à sa septième et avant-dernière partie, à peine retardé par la mort tragique et déplorable de celui qui en avait conçu le projet et dressé le plan, et en avait conjointement signé les deux premières parties. A qui étudie sérieusement le N. T., ce répertoire choisi est désormais indispensable, par delà l'excellent *Griechisch-Deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments* de M. W. BAUER, paru en 1928, et à côté du prodigieux *Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden* de F. PREISIGKE, achevé — sauf le supplément — en 1927 : l'utilité de celui-ci est d'ailleurs différente et plus générale. Comme eux, le *Vocabulary of the Greek Testament* est en outre précieux à tous ceux pour qui la langue et la pensée grecques restent les fondements spirituels de notre culture et de notre pensée.

Cela dit, je serais heureux qu'on voulût bien prendre pour ce qu'elles sont les quelques observations suivantes, trop longues pour beaucoup, insuffisantes sans doute pour quelques-uns comme pour moi. Qu'on ne voie donc dans cette esquisse qu'un effort : celui de

(1) *The Vocabulary of the Greek Testament, Illustrated from the Papyri and Other Non-Literary Sources*, by JAMES HOPE MOULTON and GEORGE MILLIGAN. Part VII, London, 1928.

rassembler quelque peu de ce qui est épars dans le champ de ruines de l'Antiquité ; qu'un souci : celui de révéler trop peu encore de ce qui se dissimule ou reste caché derrière un mot. Et qu'on m'excuse si, ce faisant, j'ai trouvé intéressant de mettre au point un article qui ne m'a point paru aussi bien venu que d'autres. En fait, c'est un hommage offert à ce précieux ouvrage, et mon seul désir est de rendre, si j'en suis capable, service à quelques-uns, savants ou moins savants.

## I

Voici, pour ceux qui n'ont pas à leur portée le *Vocabulary*, le bref article qui m'a arrêté. Je le traduis.

Συναποθνήσκω. Pour ce double composé : « mourir en compagnie de » dans II *Cor.* VII, 3 (cf. *Sir.* XIX, 10), Wetstein <sup>(1)</sup> *ad. l.* cite Athénée VI, 249 b : τούτους δ'οὶ βασιλεῖς ἔχουσι συζώντας καὶ συναποθνήσκοντας. Voir aussi Cicéron *ad Attic.* VII, 20, 2.

C'est tout.

Je me permets de dire que cela est à la fois trop bref et trop long. Trop bref, parce qu'on en pourrait inférer que ce mot a pu ou dû rester confiné dans un certain milieu, un milieu surtout ou exclusivement littéraire, le *Vocabulaire* professant ne retenir que des illustrations dues à des papyrus, de toute époque d'ailleurs et portant presque sur un millénaire, ou à des témoins *non-littéraires*. Au contraire, je crois que ce mot a été connu et, à l'occasion, employé d'un chacun, bien que son usage ait été naturellement et forcément limité. L'appel à Athénée, compilateur inepte et précieux qu'on place à la fin du second siècle de notre ère, risque en outre d'égarer ceux qui, comme M. Milligan lui-même (en fait, tout le monde), ne prendront pas la peine d'y aller voir. — Trop long d'autre part : la fin de l'article est certainement erronée et, par suite, inutile à tout

(1) J'avoue n'avoir jamais pu comprendre (sans avoir besoin de recourir à M. E. NORDEN, *Agnostos Theos*, p. 13 n. 2) pourquoi on s'obstine généralement, du moins en Angleterre, à ne pas donner à ce précurseur inégalé, à ce Suisse obligé pour cela même à s'exiler, son vrai nom de J.-J. WETTSTEIN : est-ce parce qu'il le latinisait en WETSTENIUS ? Qui s'occupe sérieusement de la critique du N. T. trouverait sans doute plaisir et profit à lire la correspondance que le prince des critiques de l'antiquité grecque et latine, Richard Bentley, entretint avec ce prodigieux savant (*The Correspondence of Richard Bentley*, London, 1842 ; vol. II). Après l'incompréhension et l'étroitesse d'esprit, le silence. Son *Novum Testamentum Græcum... commentario pleniore historiam et vim verborum illustrante* a paru il y a plus d'un siècle et trois-quarts, en deux volumes in-quarto, à Amsterdam. On lui doit presque tout ; à peine le nomme-t-on, et encore inexactement. Mais on n'a pas encore pu le refaire.

le moins <sup>(1)</sup>. Je n'oublie d'ailleurs pas que le *Vocabulaire* ne veut et ne peut donner qu'un choix ; mais on peut au moins souhaiter que ce choix soit essentiel et topique : c'est la condition première de son utilité.

A la brièveté de cet article, on pourrait déjà croire que ce verbe est exceptionnel dans le N. T. Or, en dehors du seul et plus ancien passage donné, II COR. VII, 3, où il est accouplé avec συνζῆν — ἐν ταῖς καρδίαις ἡμῶν ἔστε εἰς τὸ συναποθανεῖν καὶ συνζῆν ; *Vulg.* : *in cordibus nostris estis ad commoriendum et ad convivendum*, ce qui en diverge déjà sur un point, il y reparaît encore à deux reprises différentes. L'une se réclame (indûment sans doute) encore de l'apôtre Paul, mais la seconde est plus surprenante. Les voici : II TIM. II, 11 : εἰ γὰρ συναπεθάνομεν, καὶ συνζήσομεν (avec le Christ), de nouveau avec son complémentaire ; *Vulg.* : *nam si commortui sumus, et convivemus*. Et surtout, MARC XIV, 31 : ἐὰν δήμι με συναποθανεῖν σοι, οὐ μὴ σε ἀπαρνήσομαι, insiste Pierre ; *Vulg.* : *etsi oportuerit me simul commori tibi, non te negabo*. On remarquera sans doute dans le latin l'adjonction du superflu *simul*, mais il importe bien plus de constater que le passage synoptique de MATTHIEU XXVI, 35 porte : καὶν δήμι με σὺν σοὶ ἀποθανεῖν, οὐ μὴ σε ἀπαρνήσομαι ; *Vulg.* : *etiamsi oportuerit me mori tecum, non te negabo*. Luc n'a rien ici. Et je pose cette question : de Marc ou de Matthieu, lequel est le plus littéraire ? Personne n'hésitera, je pense, à répondre que c'est Matthieu. Or, c'est le plus simple, le plus naïf des deux évangélistes qui emploie le composé συναποθανεῖν, directement transposé en *commori* par la Vulgate — je néglige à dessein de conférer l'*Itala*, dont je n'ai que faire.

L'emploi de *commori* est assez limité en latin. Réservé le premier

(1) On pourrait aussi se demander pourquoi, dans ce même fascicule et parmi cinq autres composés à deux degrés de σύν qui le précèdent et vingt-quatre qui le suivent, celui-ci est seul noté, avec un deuxième, comme double. Sans doute est-ce un hasard de rédaction ; n'empêche qu'on semble ainsi les tirer à part. Certainement, ces deux-là n'ont rien de plus recherché que tant d'autres — au contraire. Ce qui est bien plus significatif, c'est que συνθνήσκω, composé du premier degré, est ignoré du grec de la Bible entière et, tout autant, des papyrus connus jusqu'à ce jour. A l'exception de Lucien, dont la langue est artificielle, s'il en fut, et de rares déclamateurs chrétiens, il est réservé au style soutenu de la haute poésie ancienne, où ceux-ci l'ont pris : à Eschyle, Sophocle, Aristophane. La raison ? Influence du style épique sur la tragédie ; difficulté, voire impossibilité de faire entrer même συναπέθαν' dans un vers ; tandis que συνθανεῖν est fait pour le trimètre iambique, voy. SOPHOCLE, *Trachin.*, v. 720 et 798 où, dans le second passage, θανόντι entraîne presque συνθανεῖν. Voilà, de toute évidence, un mot littéraire.

passage connu, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, il se rencontre chez Salluste, Tite-Live, les deux Sénèques, Valère-Maxime, Pline l'Ancien et deux ou trois autres et plutôt tardifs auteurs profanes — et il est très facile d'en donner les raisons ; mais en revanche les écrivains ecclésiastiques l'ont abondamment employé, et Arnobe ne l'a point laissé échapper — cela se comprend tout aussi facilement. Le mot est d'ailleurs aussi commode que clair. Notons qu'il paraît sur deux inscriptions latines ; mais je ne me rappelle pas l'avoir vu dans les inscriptions chrétiennes, même de martyrs, et cependant *convivere* s'y rencontre, p. ex. 1715 Diehl, *I. L. C. V.* De son côté, *συναποθνήσκω* est déjà chez HÉRODOTE, en plus d'un endroit ; en VII, 222, les Thespiens refusent d'abandonner Léonidas et sa poignée de braves ; ils tiennent jusqu'au bout et meurent avec eux : *καταμείναντες συναπέθανον* <sup>(1)</sup>. Chez PLATON, *Phédon* 88 b, un interlocuteur réclame un raisonnement établissant que, lorsque l'homme meurt, son âme ne meurt pas avec lui : *τοῦ ἀποθάνοντος οὐ συναποθνήσκει ἡ ψυχή*. Puis, chez Isocrate, dans les écrits aristotéliens, chez Diodore de Sicile, contemporain des premiers temps d'Auguste, enfin chez Lucien, qui ne pouvait pas manquer ici — et j'en passe. Que ce soit en grec ou en latin, rien de plus simple que ce composé ; mais, si rien ne décèle en grec, à aucun moment, une recherche quelconque, quelque chose qui puisse être suspectée de littérature dans l'emploi de ce verbe si expressif et s'offrant si spontanément à l'esprit, en latin, le premier à le relever est un archaïsant volontaire et conscient, aussi résolument archaïsant que son chef Jules César était naturellement puriste — ces contrastes se voient — et les écrivains d'Eglise en ont usé à la suite du grec, et précisément parce qu'il a toutes les apparences d'un calque parfait du grec. La langue des lettrés classiques, telle que nous la connaissons, n'a pas employé ce composé : il y a déjà dans cette constatation un indice suggestif, presque une présomption, dont je renonce d'ailleurs à tirer parti <sup>(2)</sup>. Mais qui ne sait que le procédé de composition par le moyen de préverbes est des plus

(1) FRONTIN, dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère, rappelle dans ses *Strategemata* II, 6, 5, le sort d'Étoliens qui, assiégés par Antigone, avaient juré de mourir ensemble dans une sortie désespérée : *statuerant eruptione facta commori*, et qui furent anéantis. Simple traduction du grec. — (2) Signalons en passant ce seul fait. HORACE, *Carm.* III, 9, 24 : *Tecum vivere amem, tecum obeam libens*, rappelé à tort, je crois, par Wettstein, n'a pas usé des composés. L'asclépiade les interdit, sans doute ; mais, même sans cela, on peut affirmer d'après sa pratique constante qu'Horace les aurait évités.

anciens, des plus nuancés, des plus souples et, partant, des plus usités en latin ? Il est vraiment difficile d'imaginer un composé de caractère moins littéraire ; d'aspect, de forme et de sens plus populaires au sens large du mot — je ne dis pas vulgaires — que *commori*, même si on ne savait pas chez quel auteur, populaire entre tous, il surgit pour la première fois. Qu'il ait ensuite subi, comme tant d'autres, une éclipse avant de reparaître, seuls s'en étonneraient ceux qui n'ont pas prêté attention à la vie profonde et — le mot est exact — souterraine du latin.

## II

Bornons-nous à ces brèves indications : il n'est que temps de laisser maintenant la parole à TÉRENCE. Ce parfait et incomparable écrivain romain, disparu trop tôt en 159 avant J.-C., s'exprime ainsi dans ce plaidoyer qu'est le *prologue* de ses *Adelphes*, comédie donnée, comme chacun peut s'en assurer sans peine, l'an 160 avant J.-C., (v. 6 ss.) :

Συναποθνήσκοντες *Diphili comædiast* ;  
*eam COMMORIENTIS Plautu' fecit fabulam.*  
*In Græca adulescens est qui lenoni eripit*  
*meretricem in prima fabula ; eum Plautus locum*  
*reliquit integrum, eum hic locum sumpsit sibi*  
*in Adelphos, verbum de verbo expressum extulit.*

Soit : Il existe une comédie de Diphile, les *Synapothnescontes* ; c'est d'elle que Plaute a fait ses *Commorientis*. Dans la pièce grecque, il y a un jeune homme qui tire une fille des griffes du *leno*, au début ; à cette scène, Plaute n'a point touché ; c'est elle que j'ai empruntée pour mes *Adelphes*, traduite mot pour mot. — C'est la première scène du deuxième acte. Peu importe qu'avec les derniers éditeurs (Oxford, 1926 ; ne faudrait-il pas plutôt les appeler : les premiers ?) nous écrivions en caractères latins le titre grec de cette comédie ; quelle que soit son apparence, il reste grec.

Et de quand date DIPHILE ? Il est né au milieu du quatrième siècle, a beaucoup écrit et n'a pas fourni moins de trois sujets à Plaute (sans compter les *Commorientis*) pour un seul trait à Térence. Notons qu'il n'est point d'Athènes, où il a vécu et fait jouer ses pièces, mais de Sinopé, vieille colonie grecque, et qu'il est mort à Smyrne. Ce qui ne l'empêcha pas d'être très goûté : il occupe une place de premier plan dans la comédie attique dite *nouvelle*. De sa pièce, aucun frag-

ment original ne nous est parvenu, hors le titre, mentionné dans ce seul passage ; mais il nous suffit.

Il y a plus. Ce titre n'est pas isolé — une curiosité, quelque fantaisie d'original, de l'original que fut Diphile, si l'on en croit certains racontars. Un autre poète de la comédie nouvelle, et qui fut trouvé, par la critique ancienne unanime, digne de la seconde place, juste après Ménandre, fit aussi une pièce nommée de même. C'est le fameux PHILÉMON, qui n'est pas davantage Athénien de naissance, puisqu'il vint probablement de Syracuse, mais qui, produisant à Athènes pour la scène comique, balança la gloire de Ménandre (qui s'en vengea le plus spirituellement du monde, dit-on), et l'emporta même souvent sur lui. Plaute lui doit certainement trois pièces et, très probablement, une quatrième ; Térence, rien. Les *Συναποθνήσκοντες* de Philémon sont mentionnés par le seul Athénée, en un autre passage que celui trop brièvement reproduit dans l'article Milligan d'après Wetts-tein ; et nous en connaissons tout juste un vers, sans intérêt d'ailleurs.

Mais il y a plus encore. Sans chercher bien loin, nous n'avons aucun mérite à rappeler qu'avant ces deux auteurs un troisième confrère avait intitulé de même une de ses comédies, et c'est ALEXIS, oncle de Ménandre comme on sait. Celui-ci appartient à cette période mal définie de la comédie attique qu'on a pris l'habitude d'appeler *moyenne* — terme commode, qui désigne pour nous cette époque intermédiaire où, conséquence de l'effondrement politique et financier d'Athènes dès la fin du cinquième siècle, la comédie dut renoncer au chœur, trop coûteux, et par suite à la satire politique directe, et chercha des sujets et des moyens d'expression nouveaux, esquissés déjà dans quelques-unes des pièces d'Aristophane. Terme commode, mais de pure convention, et dont les Anciens eux-mêmes ne se sont avisés que très tard : c'est dire qu'il faut se garder de le prendre au pied de la lettre ; et si j'y insiste, c'est parce que le développement de la comédie se rit de nos classifications et de nos limites, et qu'on y perçoit aisément une conséquence moins rigoureuse et les fluctuations de la vie. C'est dire aussi que le même titre, ou, si l'on veut, le même pavillon n'y couvre pas nécessairement la même marchandise, et que chaque auteur restait libre de présenter ses *Synapothnescontes* (ou tel autre sujet, en fait) comme il l'entendait. Que, par conséquent, ce *mot* était assez vivant, usuel, courant pour s'adapter à la fantaisie de chaque créateur, la propriété littéraire n'étant aucunement définie, moins encore protégée, et l'emprunt,

très souvent, étant témoignage d'admiration. Pour cette pièce d'Alexis, il nous en reste trois fragments, dont chacun présente quelque intérêt, mais qui ne suffisent pas à nous faire deviner comment était traité le sujet et se déroulait l'intrigue. De ces trois fragments, deux proviennent encore de l'inépuisable mine d'Athénée, et, de nouveau, de deux passages distincts, absolument différents de ceux que nous avons déjà vus ; le troisième, nous le devons à un autre compilateur, très tardif, le Byzantin Stobée.

Alexis est originaire de la Grande-Grèce, et sa comédie en tenait probablement quelque chose ; peut-être est-il né en Attique. Le plus fécond et le plus remarquable des auteurs de la comédie dite moyenne, il est d'une bonne génération plus ancien que Diphile et même que Philémon. AULU-GELLE nous apprend, *N. A.* II, 23, 1, que quelques-unes de ses pièces avaient été adaptées en latin ; lesquelles et par qui, nous l'ignorons. En fait, pour aucun de ces trois auteurs, nous ne connaissons la date et le vrai sujet de la comédie dont le titre nous a arrêtés, ni comment *mouraient ensemble* (ou ne mouraient pas) *ceux qui avaient poussé l'amour jusqu'à se l'être promis*. Du seul Diphile, et grâce à Térence, nous voyons ce que fut une de ses scènes, pur épisode d'ailleurs. Mais nous pouvons affirmer que le *mot* qui leur a servi d'étiquette est vivant à la scène comique, si longtemps restée active, non seulement à Athènes mais dans tout le domaine de la langue grecque. Cela, au moins dès 350 avant J.-C. Et il reste vivant jusqu'à Térence en tout cas, c'est-à-dire tout près de deux siècles plus tard... Nous sommes là en pleine élaboration de la *Koinè*, représentée par trois auteurs comiques, qui ne sont pas rigoureusement contemporains, et qui sont venus l'un de Grande-Grèce, l'autre de Sicile, le troisième d'une vieille colonie milésienne sur la mer Noire ; en un mot : des confins extrêmes du monde grec. Est-ce parce qu'ils ont vécu à Athènes qu'ils se sont avisés d'employer ce mot ? Or, leur langue a été transposée à Rome soit par Plaute, qui savait excellemment le grec et a farci ses pièces de mots grecs latinisés, et qui, connaissant son public, je pense, a même pu mettre du grec tout pur par ci par là dans ses comédies ; soit par Térence qui, bien qu'il en ait tiré un parti tout différent, était aussi à son aise dans le grec vivant que Plaute, et probablement davantage, même avant de partir tout jeune encore pour ce voyage d'études en Grèce, d'où il ne revint pas... Et bien d'autres, à leur époque et plus tard encore, en ont fait autant.

On peut sans inconvénient aller plus loin et dire que nous sommes là déjà dans la *Koinè*. Cela ne souffre pas de difficulté quand on se rappelle que Ménandre, produisant dans le même temps que Philémon et Diphile, ce Ménandre souvent cité par M. G. Milligan en ce même fascicule comme dans les précédents, est sous nombre d'aspects un excellent représentant de la *Koinè*<sup>(1)</sup>. Celui qu'on s'est plu à appeler le dernier des Attiques pourrait bien mieux être surnommé le premier des cosmopolites helléniques... Mais laissons là ces épithètes, trop faciles vraiment. Quant à nous demander si c'est Alexis qui a lancé ce titre, ou s'il l'avait déjà repris d'un auteur à nous inconnu — je dis le titre, et non le sujet, que nous ignorons —, et si c'est parce qu'il l'avait employé avec succès que les autres l'ont usurpé, de plein droit d'ailleurs — chose fort probable d'après ce que nous constatons pour tant d'autres pièces —, ce sont questions licites sans doute, mais parfaitement vaines : il nous faut prendre notre parti de devoir l'ignorer. Mais cette chose-ci est sûre : l'étiquette a séduit Plaute, et la marchandise aussi — ici encore, nous n'avons qu'une insignifiante miette de sa pièce<sup>(2)</sup>. Le mot était donc entré dans

(1) Ici, qu'on me permette de reprendre ma question de tout à l'heure. Ménandre est-il une source *littéraire* ? Si oui, pourquoi y puiser ? A quoi d'ailleurs je suis loin de m'opposer. Ne serait-ce pas que le terme adopté sans définition par les auteurs du *Vocabulaire* est impossible à maintenir ou à respecter rigoureusement ? Qu'on nous concède donc quelque latitude ; nous n'en abuserons pas, et nous ne songeons certes pas à faire de tout ceci un procès de tendance ou une querelle de mots. Mais ne sait-on pas qu'une source littéraire charrie naturellement dans son flot beaucoup plus de mots usuels et courants, parfois même vulgaires, que de termes exceptionnels ou recherchés ? Affaire de bon sens ; la rhétorique n'a rien à voir ici. — (2) Encore a-t-on cherché à lui en dénier la paternité. Dans son précieux chapitre sur les pièces de Plaute, AULU-GELLE (*N. A.* III, 3, 9) a sauvé, grâce à Varron, un jugement d'ACCIIUS, qui a rempli les derniers trois-quarts du second siècle avant J.-C. et prolongé sa vie jusque dans le premier siècle, où Cicéron l'a encore connu. Auteur de tragédies renommé, il écrivit aussi, entre autres, un volumineux ouvrage de critique littéraire, les *Didascalica*, sorte de poétique où il en venait à se prononcer sur les comédies plautiniennes. De là ceci : *Nam nec Geminei Lenones nec Condalium nec Plauti Anus nec Bis compressa nec Bœotia umquam fuit neque adeo Agræcus neque Commorientes Macci Titi*, dont je n'ai pas à discuter si ce furent des vers ou si c'est de la prose, encore que ceci me paraisse plus probable. On peut consulter sur ce passage une note de F. LEO, *Plautinische Forschungen*<sup>2</sup>, p. 34 n. 2. Accius a distingué ici plusieurs catégories ; pour deux de ces pièces, il cite la signature de Plaute, certainement d'après les prologues. Mais lorsqu'il nous affirme que, surtout, le *Rustaud* et les *Commorientes* signés Maccus Titus (Plaute) ne sont pas de lui, cela ne vaudrait que si les *Commorientes* connus d'Accius étaient une imitation ou un faux — et cela, d'ailleurs très peu probable, nous l'ignorons. Ce que nous savons, parce que le témoignage de Térence l'établit sans conteste, c'est qu'il y avait des *Commorientes* de Plaute.

l'usage commun. Mais Plaute l'a traduit, au lieu de le conserver ? Il en a fait de même pour toutes les autres pièces qui nous sont parvenues, deux ou trois noms propres exceptés, et sans doute savait-il fort bien pourquoi. Même constatation pour ses fragments. Térence, écrivant quelque vingt ans après le silence qui se fait sur Plaute, et fréquentant dans un milieu grécisant, a préféré au nom latin un mot grec pour servir de frontispice à quatre de ses six pièces : le *Heauton Timorumenos*, l'*Eunuchus*, la *Hecyra*, les *Adelphæ*. Ce qui est aussi son droit. Veut-on d'autres titres grecs conservés dans les adaptations des comiques romains, il n'y a qu'à consulter n'importe quel index. On y verra que le premier Gaulois qui ait fait sonner à la scène la langue latine, le comique Cæcilius, prince de l'intrigue au jugement de l'érudit Varron, mais le premier en tout, au dire d'un autre critique ancien, et qui a su forcer le succès et connu la vogue, a gardé les titres grecs originaux de presque toutes ses nombreuses comédies, dont une bonne partie ont dû être empruntées à Ménandre. Cæcilius l'Insubre est de quelque vingt-cinq ans plus jeune que l'Ombrien Plaute, d'environ trente-cinq ans l'ainé de Térence l'Africain, qui l'a encore connu ; tous trois sont écrivains romains. Est-ce que les *Synaristosæ*, les Dîneuses, Celles-qui-dînent-ensemble, de Cæcilius d'après Ménandre sont plus excentriques que les *Commorientes* de Plaute ? Ou l'Indépendant, le *Ex Hautu Hestos*, du premier, plus surprenant que le *Heauton Timorumenos* de Térence ? Ou enfin ses *Synephebi* étaient-ils une énigme pour les Romains, parce que l'institution et le mot étaient grecs ?

Tous ces faits, d'ailleurs généralement connus sinon compris, et si accessibles que je m'excuse de les rappeler, seraient peut-être plus intéressants, pour le *Vocabulaire* de M. G. Milligan, qu'une seule citation d'ATHÉNÉE, *Deipnosoph.* VI, p. 249 *a* et *b*, reprise à Wettstein <sup>(1)</sup>, et

(1) Comme l'a d'ailleurs aussi fait, pour le passage de la seconde épître aux Corinthiens, l'*Expositor's Greek Testament* (J. H. Bernard), sans chercher plus loin. *Your image*, glose-t-il, *is in my heart in life and in death*. Il suffisait de se reporter à Athénée lui-même et à son contexte pour au moins soupçonner que cela comporte beaucoup plus *et que la mort passe ici avant la vie* ; M. Bernard n'y a pas plus songé que, depuis, M. G. Milligan, que M. Lietzmann dans son commentaire à II Cor. ou que le commentaire de Meyer-Windisch. Celui-ci a superficiellement conféré le passage dans Athénée et il a reconnu qu'il y était question d'une garde du corps, s'il n'a pas su voir ce qui importait vraiment ; il a en outre repris à Wettstein, sans le nommer bien entendu, la citation d'Horace donnée plus haut, *Carm.* III, 9, 24, et qu'on ferait beaucoup mieux de laisser où elle est. On s'étonne qu'un sentiment aussi chevaleresque que frappant n'ait éveillé aucune curiosité intelligente.

où notre mot paraît en même temps que son complémentaire, comme chez saint Paul. La première chose à dire, ici, c'est qu'Athénée *n'est pas Athénée du tout*, mais NICOLAS DE DAMAS, nommé et cité au long par le compilateur. Plus de deux grands siècles les séparent : bagatelle, différence légère ! Mais qui professe de ne puiser qu'à des sources non-littéraires ferait mieux d'ignorer un écrivain aussi foncièrement littéraire que le Damascène... Nicolas est en effet un historien grec, plus rhéteur encore que philosophe, contemporain d'Auguste, dont il illustra les débuts dans un curieux panégyrique, conservé en partie. Avant de venir se fixer à Rome, il avait entrepris une *Histoire Universelle* qui ne compta pas moins de cent quarante-quatre livres, et c'est du 116<sup>e</sup> qu'Athénée nous a transmis ici un fragment capital. En le lisant, nous entrons, si je puis dire, dans un climat moral et religieux extraordinairement différent de celui que nous supposons, à bon droit, dans des comédies même perdues. Le cœur y bat plus près de Dieu. Mais encore faut-il prendre la peine de bien lire... A propos donc du grand chef aquitain Adiatuanus, dont il estropie le nom (à moins que ce ne soit la faute d'Athénée), Nicolas exalte sa garde de fidèles en donnant, inexactement de nouveau, leur nom indigène, que JULES CÉSAR, *B. G.* III, 22, nous a conservé sous la forme latinisée de *soldurii* <sup>(1)</sup> ; le composé grec par lequel Nicolas le traduit signifie ceux qui se sont liés par un vœu. Après quoi l'historien expose les conséquences de ce vœu, avant de décrire ce qui attendait ceux qui l'avaient prononcé. — Les rois, reprend-il alors, entretiennent ces hommes, qui ont *fait ce serment individuel de vivre ensemble et de mourir ensemble* : συζώντας καὶ συναποθνήσκοντας ταύτην ἐκείνων εὐχὴν ποιουμένων. Et ensuite : — En échange de quoi, ils partagent avec lui le pouvoir, ont même vêtement et mènent même vie et ils *meurent avec lui* <sup>(2)</sup>, sans aucune exception, que leur roi soit enlevé par maladie, à la guerre ou n'importe comment. Et nul ne peut affirmer qu'aucun d'eux ait jamais reculé par lâcheté devant la mort, lorsqu'elle frappe le roi, ou qu'il s'y soit soustrait. — Qui compare les précisions données par César — il les tenait sans aucun doute de son lieutenant P. Crassus, qui a commandé

(1) Cf. les *ambacti* proprement gaulois, et voyez là-dessus une noble page de M. CAMILLE JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, II, p. 77 s. Polybe explique, plutôt qu'il ne le traduit, ce mot par συμπεριφερόμενοι ; nous ignorons d'ailleurs l'étymologie d'*ambacti* comme de *soldurii*. — (2) César dit ceci : *aut eundem casum una ferant aut sibi mortem consciscant*. Ici, pas plus qu'ailleurs, il n'emploie *convivere* ni *commori*, en puriste intransigeant qu'il est. —

la campagne d'Aquitaine —, ne peut manquer, je crois, de reconnaître que le Damascène a transcrit César (1). Il s'est borné à ajouter les mots συζώντας καὶ συναποθνήσκοντας, après avoir traduit le nom gaulois (ou ibérique ?) de ces braves. Son adjonction n'est qu'un bref commentaire explicatif du mot *devoti*, parfaitement clair pour des Romains. Même si on préfère se réserver sur ce point, il est évident que συναποθνήσκω était un terme courant et qui n'offrait ni nouveauté, ni étrangeté ; chez le littérateur qu'était Nicolas, il n'a pas la moindre apparence de recherche, aucun air d'embarras. Et c'est cela qui nous importe pour le moment.

## III

Nous pouvons désormais, et certes nous devons pousser plus loin, en reprenant les paroles de l'apôtre Paul : elles le méritent, comme tout ce qu'il a écrit. Il nous est donc apparu clairement qu'en συναποθνήσκω nous avons affaire à un verbe vivant, employé dans la langue ornée des historiens (ceci ne touche guère le chroniqueur Hérodote), comme dans le langage des philosophes, des rhéteurs et des savants ; mais aussi dans le parler universel de la comédie et dans le récit d'un évangéliste simple et populaire, pour ne pas dire fruste ; enfin, avant celui-ci, dans l'appel passionné du plus véhément, du plus puissant, du plus tendre des apôtres à ses enfants spirituels, auquel n'est pas resté insensible l'inconnu à qui nous devons, au moins une génération et demie plus tard, la deuxième épître pastorale à Timothée. Et qui soutiendrait donc que Marc doit ce mot à Paul ? Mais, entre eux tous, c'est l'apôtre qui nous arrête ; c'est d'ailleurs son verbe qu'a justement et avant tout retenu l'article d'où nous sommes parti.

Pour le mieux saisir dans sa plénitude si énergique et concentrée, il n'est pas inutile de relire d'abord le début du chapitre où quelqu'un, qui a lu Paul et peut-être même le transcrit (2), s'adresse à Timothée

(1) M. F. JACOBY, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, II C p. 254, s'en tient à constater qu'entre César et Nicolas *der Anschluss ist eng und vielleicht direkt*. Je crois qu'on peut être plus explicite. Une source commune, impossible ; un intermédiaire, plus qu'improbable. — (2) Il me paraît presque impossible de ne pas le croire. C'est la supposition la plus vraisemblable et satisfaisante. Je suis heureux de voir que M. A. JÜLICHER, *Einleitung in das N. T.* 6 (1906 en réalité), p. 156, en juge de même.

(II, 11, 3 ss.). — Souffre avec moi tous les maux <sup>(1)</sup> (l'encourage-t-il) comme un *bon soldat* du Christ Jésus. Qui *fait la guerre* ne s'embarasse point des affaires de la vie courante ; cela, pour satisfaire son chef. Rappelle-toi que Jésus-Christ est ressuscité des morts, en lequel je souffre maux... mais je supporte tout cela pour ceux qui sont l'*élite* (τοὺς ἐκλεκτούς) <sup>(2)</sup>, afin qu'elle aussi ait part au salut, qui est en le Christ Jésus. Cela est certain, car, *si nous avons commencé par mourir avec lui*, avec lui aussi nous vivrons. — Rien de plus légitime, de plus désirable même, que de négliger les deux autres termes de comparaison intercalés <sup>(3)</sup> qui interrompent le mouvement, et dont le second fait disparate plus encore que le premier : s'il y a ici un écho paulinien — et pour ma part j'en suis convaincu —, c'est certes dans l'assimilation parfaite du chrétien à un *guerrier* qu'il se perçoit. L'essentiel, c'est la vie et la mort du fidèle *soldat*, qui sera récompensé par la vie et la gloire éternelles avec le Christ, *mais à la condition de n'avoir pas hésité à mourir avec lui*. — Si nous endurons (poursuit l'Épître), nous régnerons aussi avec lui ; si nous le renions, lui aussi nous reniera. — Renier le serment militaire entraînait l'exécration et la mort. Ici, qu'on me permette une brève et nécessaire digression.

Comme chacun sait, le serment militaire se dit en latin, à l'exclusion de tout autre serment, *sacramentum* <sup>(4)</sup> ; le violer est *nefas* et entraîne le châtement divin. Sa force est telle qu'il n'a pas besoin d'être renouvelé. De ce suprême serment, qui est donc un acte surtout religieux, nous ne connaissons que la substance, et sur quelques

(1) Le mot, συγκακοπάθησον, ne se retrouve que dans la même épître, I, 8 : Souffre avec moi tous maux pour le bien de l'évangile — nulle part ailleurs en grec. A cela, rien qui étonne. Pas plus d'ailleurs qu'on ne saurait trouver extraordinaire la non-apparition de συναποθνῆσκειν dans les papyrus ; quand donc, et à propos de quoi, en aurait-on eu l'emploi ? Si jamais il y reparaisait au hasard d'une trouvaille, on peut prédire que ce sera dans un texte de caractère très marqué ; le συναπόλλυμαι de l'*Épître aux Hébreux*, par exemple, glosé par M. G. Milligan et qui est apparemment plus recherché, n'a qu'un exemple dans les papyrus. — (2) Il me semble tout donné, dans ce passage, de prendre ainsi ce mot, même si ailleurs il ne s'applique presque jamais à des soldats. J'y reviens plus loin. — (3) Qui sont l'athlète — non plus le soldat — et le laboureur. Le premier a passé plus tard au martyr ; pour le second, on a rapproché de ceci I Cor. IX, 7. A cela, aucune raison admissible : la valeur et la portée de ce dernier passage sont absolument différentes. Ce n'est pas en accumulant qu'on éclaire. — (4) Faut-il signaler que notre mot *serment* vient précisément de *sacramentum* ? *Iusiurandum*, le nom latin usuel, n'a pas de postérité dans les langues romanes. Le mot exceptionnel a seul survécu, parce que le fait qu'il note était universellement connu. Le *sacramentum* a été traité sous son aspect juridique par MOMMSEN, *Rœm. Staatsrecht*, I, p. 623 ss., pour l'époque républicaine ; II, p. 792, pour le principat.

points seulement ; la formule exacte et complète, non. Pour l'époque républicaine à Rome, le voici chez POLYBE, VI, 21, 2 et 3, tel que chacun le répétait à son tour : Jurer d'obéir au commandement et d'exécuter les ordres des chefs, de toutes ses forces ; et chez DENYS D'HALICARNASSE, X, 18 : Suivre les consuls dans n'importe quelle guerre, ne pas abandonner les enseignes ni rien faire de contraire au règlement ; XI, 43 : Suivre les chefs où qu'ils vous mènent. — C'est sur le même plan qu'il faut se placer pour apprécier ἐκλεκτούς, et c'est pourquoi je me suis permis de le rendre littéralement par *une élite*, quand bien même ἐκλογή ne désigne qu'une levée de troupes. Je sais fort bien que, dans les papyrus, le mot ne s'est pas rencontré au sens militaire ; mais l'exemple de THUCYDIDE, VI, 100 : τῶν ψιλῶν τινὰς ἐκλεκτοὺς ὠπλισμένους suffirait à m'y encourager, si le contexte ici ne l'imposait. En latin, *electus*, qui est verbalement identique, a indubitablement pris ce sens depuis longtemps déjà. CÉSAR, *B. C.* III, 91, raconte qu'à la bataille de Pharsale (dont il a tu le nom à dessein) *primus... procucurrit atque eum ELECTI milites circiter CXX voluntarii sunt prosecuti* ; de même, I, 57 : *ELECTOS ex omnibus legionibus fortissimos viros... ei classi attribuerat, qui sibi id muneris depoposcerant* ; cf. III, 84, 3. Beaucoup plus tard, TACITE emploie par deux fois ce terme, sans autre. Une nuance le distingue de *delectus*, désignant d'abord, semble-t-il, un détachement, mais qui s'en rapproche peu à peu, pour finalement se confondre avec lui. Son sens est certainement déjà précisé chez TITE-LIVE, II, 20, 5, lorsque, appliquant à des faits très anciens le langage de son temps, il parle d'un dictateur et mentionne sa *DELECTAM manum, quam praesidii causa circa se habebat* ; mieux encore chez PAULUS FESTI, p. 249 Linds., *s. v. praetoria cohors*, rappelant que *Scipio Africanus primus fortissimum quemque DELEGIT, qui ab eo in bello non discederent*, en partant pour la guerre de Numance, comme le précise APPIEN, *Iber.*, 84, qui fixe à 500 le nombre de cette *cohorte des amis* <sup>(1)</sup>. N'est-ce point la cohorte prétorienne qui s'appelait aussi *DELECTA manus imperatoris* ? Et DENYS, IX, 65, ne disait-il pas, d'un consul et d'une élite de chevaliers romains combattant avec lui, καὶ οἱ σὺν αὐτῶι

(1) Sur l'importance historique de cette innovation, qui remonte à l'an 134 avant J.-C., et d'où sont finalement sorties les cohortes prétoriennes instituées par le triumvir Jules César et maintenues par Auguste, voir un article de TH. MOMMSEN, *Hermes*, XIV, p. 26 ss. (de 1879). Il pose justement que la vieille milice romaine ne comportait pas de garde du corps pour le chef.

Ῥωμαίων ἰππεῖς ἐπίλεκτοι? <sup>(1)</sup> Enfin QUINTE-CURCE, contemporain de Claude, entend par *DELECTI militum* (IV, 4, 2) une élite : *delectus* a rejoint ici *electus* ; et lorsque TACITE, *Germ.* c. 6, quelque cinquante ans plus tard, nous montre de jeunes Germains à pied combattant parmi les cavaliers, c'est une élite qu'il appelle *DELECTOS ex omni iuventute*.

Mais le message aux Corinthiens de l'apôtre lui-même est, dans sa brièveté, plus explicite, plus tendre et plus passionné que ce que nous avons lu dans l'épître II à Timothée. — Je ne dis pas cela (insiste-t-il) aux fins de porter condamnation : je viens de vous dire que vous êtes enclos dans mon cœur (cf. III, 2 plus encore que VI, II) *pour mourir ensemble et vivre ensemble* <sup>(2)</sup>. — Paul, apôtre du Christ Jésus et le frère Timothée, telle est sans doute la suscription de cette épître, et le *nous* y est maintenu dans le premier chapitre jusqu'en 15, où l'on passe au *moi*. Mais, si jamais chose fut une lettre personnelle, et non une épître, c'est bien toute la première des trois parties de cet émouvant appel aux Corinthiens ; et c'est à elle qu'appartient encore notre passage. Or, il est manifeste que, lorsque l'apôtre dit *nous*, il pense et sent presque toujours *moi* ; à moins qu'il ne précise, comme en I, 19. Donc ici : dans *mon* cœur. Le *nous* de III, 1, c'est encore *lui*, et c'est à cela que se réfèrent VII, 2 et 3, qui se continuent en 4 par *moi*. Cela ne souffre pas discussion. — Relevons donc qu'il importe suprêmement à l'apôtre, tout en combattant pour le Christ, *d'abord de mourir avec lui*, parce qu'ainsi seulement on doit vivre avec lui <sup>(3)</sup> ; l'auteur de II Tim. l'a parfaitement saisi. — Liens sacrés s'il en fut, et dont nul ne se peut délier sans forfaire à son serment vis-à-vis du Christ. Ce que tant d'autres, en dehors du Christ, ont su faire sans hésiter, il n'est pas possible que des soldats du Christ, en ce Christ mort pour eux, ne s'en montrent pas capables. Le dévouement — qu'on pense ici au sens religieux du latin *devotus* <sup>(4)</sup> et aux exemples historiques où il éclate et resplendit — d'un païen à ses

(1) Pour ce choix, que je pourrais très aisément augmenter, je réfère à MARQUARDT-MOMMSEN, *Röm. Staatsverw.*, II<sup>2</sup>, p. 402. — (2) Il n'y a pas moyen, en français, de rendre vraiment la totalité expressive du tour grec. Une dernière fois, je pose ma question : ceci a-t-il un caractère *littéraire*, ou non ? La vraie réponse, c'est que ce cri jaillit du cœur de l'apôtre. Aucune préoccupation ne s'y vient mêler. Il faut donc, de ce qu'on en rapproche, apprécier le contenu, sans se laisser distraire par ce qui n'est qu'accessoire. — (3) Voir plus haut IV, 10-12 avec V, 15 ; on peut résumer leur sens en ces mots de IV, 12 : ὥστε ὁ θάνατος ἐν ἡμῖν ἐνεργεῖται, ἢ δὲ ζωὴ ἐν ὑμῖν. — (4) C'est ainsi que le puriste Jules César appelle les six cents *Braves* du chef aquitain.

dieux et à son chef, ce dévouement serait-il supérieur à celui du chrétien conscient et convaincu ?

Frères d'armes dans la milice du Christ... Je rappelle simplement ici la *Militia Christi* de M. A. HARNACK (1905), dont l'incidence est d'ailleurs différente, sans oublier quelques pages substantielles du même, dans sa *Mission und Ausbreitung*, etc., I<sup>4</sup>, p. 428 ss. Naturellement, II Tim. II, 3 ss. y est cité, là, p. 15 s. et 94 ; notre passage de II Cor. pouvait n'y pas figurer. Mais ce qui, pour nous, relie les deux mouvements, c'est notre verbe συναποθνήσκω. Faut-il encore rappeler le συστρατιώτης de l'apôtre, dans Phil. 2 et Philipp. II, 25, seuls passages de tout le N. T. ? Ce nom est déjà dans Platon et Xénophon ; les papyrus le connaissent. Mais bien plus fort, plus précis, plus profond est *commilito* en latin. Le lien qu'il révèle est sûrement ancien, bien que le mot même, qui l'a fixé, ne se lise pas avant l'époque de Jules César. Ce seul trait pour en montrer la force. Dans ses proclamations, César n'appelait jamais, comme les autres chefs, ses soldats *milites*, mais *commilitones*, frères d'armes (SUÉTONE, *Div. Iul.*, 67 ; le même, *Div. Aug.*, 25, mentionne qu'Auguste y renonça, à dessein). Ils l'adoraient ; une seule fois ils se révoltèrent, gravement. C'était au moment peut-être le plus critique de ses luttes sans fin ; les meneurs : la fameuse X<sup>e</sup> légion. Personne n'osait les approcher ; les amis de César l'en détournaient, de toutes leurs forces. Il se montra ; un mot lui suffit : *Citoyens!* au lieu de : Camarades. Il ajouta qu'il ne voulait plus de leurs services. Eux n'eurent qu'un cri : Nous sommes soldats ! Et ils le supplièrent de faire d'eux ce qu'il voulait (SUÉTONE, *Div. Iul.*, 70). — Jamais, que nous sachions, συστρατιώτης n'a noté des attaches si puissantes, si indissolubles, chez les Grecs : je ne m'attarde pas aux évidentes raisons historiques. Mais qu'on pèse ceci : c'est seulement à partir de saint Paul qu'il se charge en grec d'un sens si grave et prend une valeur si impérative ; comment ne pas se rappeler que l'apôtre était *citoyen romain* et l'a proclamé ? Mieux encore : qui serait assez imperméable à l'évidence pour ne pas voir désormais — ce qu'aucun commentateur, je crois, n'a su distinguer — que ce mot surgit dans la langue de l'apôtre seulement à partir et au cours de sa longue captivité à Rome ? (1)

(1) J'admets naturellement que c'est Paul l'auteur de la lettre à Philémon ; on n'a que de péremptoires raisons pour lui conserver cette lettre exquise, contre laquelle de tardives pédanteries sont restées impuissantes. Ces choses-là, on ne les dit ainsi qu'au soir de sa vie, lorsque l'aube prochaine est déjà plus qu'une espérance.

Frères d'armes, et inéluctablement unis dans la mort : qui n'évoquerait ici, invinciblement, les *συναποθνήσκοντες* de Thespies qui n'ont pas balancé à tenir, jusqu'à la mort certaine, avec Léonidas contre les innombrables hordes perses ? <sup>(1)</sup> Qui ne pense aussitôt à ces *Braves* d'Aquitaine, à qui le bref rapport de Jules César a conféré l'immortalité ; à leur vœu de vivre avec leur chef, et qui comporte l'obligation sacrée de mourir dans le même temps que lui, à n'importe quel moment, de n'importe quelle façon ? Il me paraît difficile de ne pas supposer que des exemples fameux — peut-être ceux-là même — inspiraient l'apôtre lorsqu'il se proclamait, au sens le plus fort et le plus sacré du terme, le *συναποθνήσκων* des Corinthiens. Ne vouloir connaître que le Christ crucifié pour tous n'entraîne en effet pas du tout le désir, encore moins l'obligation de mourir *avec d'autres*, même avec ses enfants spirituels. *Pour* eux, oui ; *avec* ou *en même temps qu'eux*, non. Mais, à ce premier engagement s'en est superposé ou substitué un second : *le serment de mourir avec les autres*. Celui-ci est prononcé non plus par le disciple, mais par le *soldat* du Christ ;

Très probablement, pour ne pas dire sûrement, cette lettre est postérieure d'environ trois ans à II Cor., qui doit être, elle, de l'automne 58, peu avant l'arrestation qui entraîna la captivité de l'apôtre. L'épître aux Philippiens est encore de Rome, vers 62 ou 63. Tout cela, et les deux dernières éminemment, tombe donc sur les ultimes années de la vie terrestre de saint Paul. — Pour les dates, je m'en étais tenu à la lucide, vigoureuse et mesurée *Einleitung* de M. A. JÜLICHER ; je prie qu'on veuille bien les ramener de deux ans en arrière, d'après l'inscription de Delphes publiée par M. E. BOURGUET, et dont M. A. DEISSMANN a le premier tiré parti dans son *Paulus* (1911). Voir M. A. JÜLICHER, *Die Religion Jesu und die Anfänge des Christentums*, dans *Die Kultur der Gegenwart* (1922-23), p. 131 a et b. Mais la chronologie *relative* des épîtres mentionnées n'en est pas modifiée ni affectée. Après coup, je trouve ceci dans M. H. WEINEL, *Bibl. Theol. des N. T.* 4, p. 340 : — *Andere, gewichtigere Formeln wie « Sterben und Auferstehen mit Christus » des Paulus lassen sich aus ihm [dem Erlebnis von Damaskus] nicht ableiten und gehören der hellenistischen Mystik an, wenn auch eine ganze Reihe von Ausdrücken, die Reitzenstein oder Dieterich für ihre Meinung angeführt haben, anders und leichter aus dem jüdischen Sprachgebrauch zu erklären sind... und wieder andere aus gleichen Erlebnissen unabhängig erwachsen sein können, wie « der Gefangene, der Soldat Christi » usw.* — C'est moi qui ai souligné ; ce sont ces expériences personnelles que j'avais cherchées, parce que ce sont elles seules que je crois opérantes ici. On admettra, même si je n'ai guère eu l'occasion de les citer, que, philologue, je connais et apprécie les travaux de Dieterich, de M. Reitzenstein, de M. F. Cumont et de quelques autres encore. —

<sup>(1)</sup> Qu'on laisse ici de côté le *ἱερός λόχος*, le bataillon sacré de Pélolidas (PLUTARQUE). Unis dans la mort comme dans la vie, oui ; mais unis par quel sentiment ? Cela n'est pas pertinent ici et nous entraînerait trop loin. Qui désire se renseigner là-dessus, qu'il aille à l'article déjà ancien, très spécial, certes, mais magistral, de M. E. BETHE dans le *Rheinisches Museum* de 1907, LXII, p. 438 ss. ; voir p. 445.

et même il ne peut prendre ce tour spécifique, si le combattant ne se sent et ne s'affirme *συστρατιώτης*, *commilito* de ceux qu'il cherche à gagner comme *frères d'armes* ; puis, s'il ne tient pas par-dessus tout à *mourir* avec eux. Et enfin, pourquoi *vouloir mourir, avant même de vivre* avec eux ? Parce que le Christ, *qui est le chef, est mort*, et qu'il est ainsi impératif pour ses fidèles de *mourir avec lui* : le serment d'allégeance que le chrétien lui a prêté l'exige formellement ; tout le reste s'efface devant cette capitale nécessité <sup>(1)</sup>. Comment et par quoi ce sentiment a-t-il été suscité dans l'âme de ce disciple nourri de scolastique rabbinique, de ce persécuteur fanatique et acharné des premiers chrétiens, nous ne le savons pas ni ne le saurons probablement jamais : toute âme ne porte-t-elle pas en soi des germes dormants qu'une cause parfois triviale fait éclater, irrésistiblement ? Moins que toute autre chose, le seul mot y aurait suffi, que saint Paul a pourtant pu lire dans LE SIRACIDE, XIX, 10 : Tu as entendu un propos ? Qu'il meure avec toi, *συναποθανέτω σοι...* Quoi de plus conventionnel que l'usage ici attesté ? <sup>(2)</sup> Et qui croirait expliquer la ferveur de l'apôtre par quelque ressouvenir, fût-il le plus obscur, de la comédie attique ?

Qu'on me permette donc de chercher à fonder ma supposition, et,

(1) On pourrait se demander si, beaucoup plus tard, les martyrs ne l'ont pas parfois instinctivement senti, sinon clairement raisonné. Cependant, il est certain qu'au début les martyrs ne sont pas du tout considérés comme soldats du Christ. Ils sont tout d'abord, exclusivement, des *témoins* qui affirment et établissent la réalité de sa vie et de sa résurrection. Mais je n'ai pas à faire ici l'histoire de ce concept. J'estime que K. HOLL a parfaitement défini et expliqué son origine et son développement, en trois articles réunis dans ses *Gesammelte Aufsätze zur Kirchengeschichte*, II, p. 68-114 (1914-17), et que ses contradicteurs sont dans l'erreur. Il est certain que, dans les plus anciens textes, l'image du soldat ne sert jamais de point de départ, voy. *ibid.*, p. 108, milieu. — (2) Le mot est donc dans la Septante ; mais je cherche en vain, dans l'A. T., le sublime sentiment humain auquel il peut se hausser. David ne l'a point exprimé, dans le deuil de sa vieillesse sur Absalom. Bien avant, le *Chant de l'Arc*, chose peut-être plus significative, n'a rien de semblable, II Sam. I, 19 ss. : — Saül et Jonathan, aimables et chéris durant leur vie, *n'ont point été séparés dans leur mort*. — Le texte des Septante est plus étendu et plus précis : Σαοὺλ καὶ Ἰωνᾶθάν, οἱ ἠγαπημένοι καὶ ὠραῖοι, οὐ διακεχωρισμένοι· εὐπρεπεῖς ἐν τῇ ζωῇ αὐτῶν, καὶ ἐν τῷ θανάτῳ αὐτῶν οὐ διεχωρίσθησαν, v. 23. Je crois qu'on s'accorde généralement (et justement) à attribuer à David lui-même ce très ancien thrène — pourquoi appeler cantique ce que le grec a exactement nommé thrène, qui signifie une lamentation funèbre, une plainte des trépassés — où il n'y a pas trace de ce que nous entendons par sentiment religieux. Et pourtant, v. 26, ce cri : ἀλγῶ ἐπὶ σοί, ἀδελφέ μου Ἰωνᾶθάν· ὠραιώθησ μοι σφόδρα, aurait facilement, semble-t-il, pu se prolonger dans l'âme de l'improvisateur jusqu'à la douleur de n'être pas mort avec son frère... Mais le goût de la vie était plus puissant en lui.

d'entrée, de relever que Paul — Σαῦλος ὁ καὶ Παῦλος — a fait ce que nous appelons de fortes études (on veut qu'elles n'aient été, je sais, que rabbiniques) et qu'il a crû d'abord dans un centre déjà ancien, et par moments très actif, de culture hellénique (1). Personne n'ignore que ce pharisien, fils de pharisiens, emploie toujours l'A. T. dans la version si spéciale des LXX ; en fait, le grec est sa vraie langue maternelle, et il le manie avec une virtuosité incomparable. Je ne vois pas de raisons probantes pour ne lui reconnaître que la connaissance de la *Koinè*, à laquelle il s'est à dessein limité dans ses écrits, parce qu'ils s'adressent avant tout à de petites gens ; il était parfaitement capable de citer aux Athéniens, dans un discours qui est un modèle d'art, un passage des *Phénomènes* d'ARATUS (2). Or, ceci était un poème déjà ancien et très spécial, qui ne paraît avoir été répandu que parmi les lettrés et les savants : témoin, ses nombreux commentaires. Comment décider sûrement qu'il ne l'avait pas lu et qu'il n'en a connu qu'un mot ? L'argument général *ex silentio* (car ce n'est au fond que cela) ne me paraît vraiment pas probant et définitif en de si complexes problèmes (3). Est-il invraisemblable

(1) STRABON, XIV, 5, 13, p. 673, est le passage classique ; il ne parle pas seulement de la Tarse de son temps. Nous ne pouvons guère encore faire plus que des inférences trop vagues. Suggestif, comme tout ce qu'il a rapidement écrit, le long chapitre sur Tarse de RAMSAY, *The Cities of St. Paul* (1907), p. 85-244. P. 34, Sir William déclarait la pensée paulinienne inexplicable, pour lui, *without an education in Greek philosophy*. Il y a certaines choses à tirer de l'amas que M. H. BÖHLIG a intitulé *Die Geisteskultur von Tarsos im augusteischen Zeitalter* (1913). Des fouilles nous renseigneraient sans doute bien mieux. Mais il n'est pas absolument certain que Paul soit né à Tarse, répète après d'autres M. E. BARNIKOL, *Die vorchristl. und frühchristl. Zeit des Paulus* (1929), p. 12. Je n'ignore pas que Paul ne le dit pas lui-même. Mais ce n'est pas une présomption, surtout pas une raison ; une preuve, moins encore. A quoi discerne-t-on que l'intermédiaire en doutait ? Ses raisons d'inventer une donnée aussi déconcertante ? Ceci n'est plus de la critique ; c'est de la fantaisie. — (2) Aratus est de Soloi, port de mer et ville, alors importante, peut-être la plus proche de Tarse ; il y eut son monument. Les attaches d'Aratus avec les Stoïciens sont connues, l'influence de la doctrine stoïcienne dans son poème, indiscutable. Le fameux Chrysippe était aussi de Soloi. Tarse, à quelques lieues de là, est un foyer actif de stoïcisme. Je ne dis et n'entends pas suggérer, si peu que ce soit, que Paul ait été Stoïcien. — (3) On relève aussi chez Paul, I Cor. xv, 33, un trimètre de Ménandre ; et, dans Tite 1, 12, un hexamètre attribué à Epiménide. Le premier est, je crois, un dicton déjà courant alors et qui est même plus ancien que Ménandre ; pour le dernier, c'est indiscutable ; mais l'épître à Tite n'est pas de Paul, et pourquoi chercher ici un ressouvenir de l'apôtre ? Si l'on ne peut rien inférer, au point de vue littéraire, de ces deux autres réminiscences, je me réserve sur Aratus, même utilisé par le Stoïcien Cléanthe, et je prie qu'on examine de plus près ce que j'avance à titre d'hypothèse. Je sais bien, pour ne citer que lui, que M. K. L. SCHMIDT écarte tout cela d'un bloc,

que l'apôtre ait connu le magnifique — pour nous, devenu classique, c'est-à-dire admis sans réflexion — et spontané dévouement des Thespiens ? Mais cela n'est pas encore assez explicite ; j'ose aller plus loin. Est-il absurde de croire qu'il avait quelque connaissance de l'écrivain à qui nous devons le plus éloquent, le seul complet témoignage grec sur certains *Συναποθνήσκοντες*, et qui est si rapproché de lui dans le temps et dans le lieu, de ce DAMASCÈNE dont l'*Histoire Universelle* n'a été terminée que vers le commencement de notre ère, au moment où naissait l'apôtre ? Hypothèse, sans doute, mais certes légitime, quand on repasse sur la carrière de cet historien, ami d'Hérode puis de son fils Archélaos et qui, né vers l'an 64 avant notre ère, deux générations au plus avant saint Paul, dont les premières années se confondent avec les dernières de Nicolas, vint à trois reprises à Rome, où il fut distingué par Auguste, et où il paraît s'être définitivement fixé. Ce péripatéticien mondain avait auparavant accompagné son protecteur en Asie Mineure, où il a sans doute été fort connu ; il lui avait rendu là des services de diplomate éclairé, et, même en se gardant de prendre au pied de la lettre son *Autobiographie*, d'une trop complaisante vanité, il est équitable de lui reconnaître, de son temps et plus tard, plus que de la notoriété <sup>(1)</sup> ; l'empereur Julien lisait encore, dans la seconde moitié du quatrième siècle, ce qu'il avait intitulé sa *Vie et Guidance*. N'oublions surtout pas ceci : l'historien juif JOSÈPHE, contemporain de Paul, bien que de la génération suivante, et pharisien comme lui, a tiré grand parti, pour ses *Antiquités juives* (époques de Pompée, J. César, Auguste),

*Der Apostel Paulus und die antike Welt* (dans les *Vorträge der Bibliothek Warburg* 1924-25) p. 46 ; mais il est vraiment trop simple d'affirmer que Paul ignorait tout de la littérature grecque ou n'y était point versé, même si la dernière formule était moins commode et moins vague. C'est celle qu'emploie M. v. DOBSCHÜTZ, *Der Apostel Paulus*, I, p. 21 (1926). Juste, parce que conforme aux faits, M. H. WEINEL, *Paulus* (1915), p. 40 : « Dass er aber in tausend Wendungen die drastischen Kunstmittel der Beredsamkeit seiner Zeit benutzt, das ist ein sicheres Zeichen, dass er ein gewisses Stück auch der griechischen Bildung in sich aufgenommen hat. » Et de conclure : « Auch hier wird mit dem formellen Einfluss manch innerlicher Hand in Hand gegangen sein. » Précisément. Qui n'a lu et médité l'*Agnostos Theos* de M. E. NORDEN ? Sur tout cela, il faudrait citer des bibliothèques...

(1) Les fragments dans M. F. JACOBY, *op. cit.*, II, A et C, p. 420 ss. et 288 ss. Sur l'ouvrage, son plan, son caractère, son ton, voir M. G. MISCH, *Geschichte der Autobiographie*, I, p. 179 ss. (1907). La comparaison avec certaines productions d'humanistes de la Renaissance, p. 172 et 187, est suggestive. On a supposé, déjà avant M. Misch qui le répète, que cet éloge personnel préférait sa monumentale Histoire ; je ne le crois absolument pas.

de quelques livres de cette histoire universelle et n'est pas seul à l'avoir utilisée ; toute la dernière partie de celle-ci — un sixième exactement — avait d'ailleurs et conserve la valeur qui s'attache au témoignage d'une expérience personnelle. Il y a incontestablement, derrière certaines choses dans le N. T., un fond littéraire (j'entends par là, d'écrits profanes) dont on soupçonne parfois l'influence, sans la pouvoir démontrer : est-ce à dire qu'elle ait été inexistante ? Et faut-il ajouter que je ne songe pas le moins du monde à trouver, chez le prodigieux artiste que fut l'apôtre, des préoccupations littéraires ? Puis-je enfin espérer qu'on ne me fera pas dire ce que je ne pense ni n'ai dit : que Paul aurait saisi l'incomparable puissance de ce mot et l'aurait faite sienne, après une lecture d'Hérodote ou du Damascène ?

## IV

Je m'en tiendrais volontiers là, pour ne pas excéder les limites d'un modeste article lexicographique, si je n'étais sûr qu'on jugera au moins inutile cette hypothèse, en me rappelant que l'origine de telles expressions a été depuis longtemps découverte ailleurs. Je serais bien étonné si, entre nombre d'autres, on ne m'objectait pas un passage de saint Paul, où mourir avec quelqu'un tient une place éminente. Je ne l'ai point oublié du tout ; mais je crois que la fameuse démonstration de l'épître aux Romains, VI, 1-14, ne peut nous aider ici. Il n'y a presque pas un de ses termes qui ne soulève des difficultés qu'on est loin d'avoir résolues. Mais moins encore que d'autres, à mon sens, en ont triomphé ceux qui ont dépensé des trésors d'ingéniosité et de savoir (je ne parle que de ceux-là) pour trouver, à la pensée de l'apôtre comme aux origines chrétiennes, un arrière-plan constitué par les religions dites à mystères dans le monde hellénistique. Il me suffira de mentionner ici A. DIETERICH et particulièrement sa *Mitbrasilurgie* (1903, 3<sup>e</sup> édit. 1923), qui n'en est d'ailleurs très probablement pas une, qui est très postérieure, et dont la valeur rétroactive est plus que problématique ; et certains travaux plus récents dûs à M. R. REITZENSTEIN. Celui-ci se réservait encore dans une note à son *Poimandres* (1904), p. 370 ; il est beaucoup plus affirmatif dans ses *Hellenistischen Mysterienreligionen* (3<sup>e</sup> édit. 1927), où l'on trouvera aux p. 230 et surtout 259 s. son sentiment — je ne puis l'appeler autrement — sur quelques expressions de l'apôtre. Le fait

que le *Commentaire* à l'épître aux Romains de M. H. LIETZMANN (2<sup>e</sup> édit. 1919) est approuvé par M. Reitzenstein ne m'émeut guère, quand on y voit les références entre autres à ce dernier savant, touchant l'origine des croyances à ce qu'on y appelle sans sourciller la *Todestaufer*, p. 63 s. <sup>(1)</sup> Tout en exprimant mon respect et mon admiration pour l'originalité et le savoir de Dieterich et de M. Reitzenstein et tout ce qu'ils nous ont révélé, je ne puis m'empêcher de juger qu'ils ont fait fausse route en ce qui concerne les débuts du christianisme et, sous nombre d'aspects, l'apôtre Paul. Pour le dire d'un mot qui n'a jamais été plus juste : comparaison n'est pas raison. Je suis de moins en moins capable de croire à des analogies aventureuses et superficielles, et de me laisser convaincre par des inférences plus que contestables. Je n'éprouve aucune tentation de reconstruire, au moyen de quelques matériaux épars et d'époques diverses et surtout postérieures, un édifice où l'on puisse loger toute espèce de croyances, et je ne puis m'y sentir à l'aise. Même après les admirables recherches de H. USENER, qui ont donné le branle à Dieterich, lequel l'a communiqué à M. Reitzenstein. Je me sens d'autant plus libre de ne point céder à un engouement général que je ne suis pas théologien et que je n'y mets aucun esprit de parti, dont je n'entends pas dire qu'il soit réservé à la théologie. Mais je ne puis assez m'étonner qu'on semble avoir si peu tenu compte (peut-être suis-je dans l'erreur) de la critique incisive autant qu'avertie, profonde autant que péremptoire et décisive, à laquelle M. A. SCHWEITZER a soumis ces théories dans sa magistrale *Geschichte der paulinischen Forschung* (1911), p. 141 ss. Tout y est dit de façon si nette, les problèmes si bien posés et jugés sous leur double aspect, négatif et positif, que je ne saurais qu'y ajouter ; je puis me borner à y renvoyer <sup>(2)</sup>.

Cela dit, voici le manifeste de saint Paul, Rom. VI, 1-14. — Que dirons-nous à ce propos (le règne de la grâce par le moyen de la justice, menant à la vie éternelle par l'intermédiaire de Jésus-Christ

(1) M. REITZENSTEIN y revient dans son dernier ouvrage, *Die Vorgeschichte der christlichen Taufe* (1929), p. 156-7, en trois lignes qui affirment sans rien expliquer, et qui ne m'ont pas éclairé ni surtout convaincu. — (2) On peut aussi consulter le travail consciencieux, mais de portée moindre, de M. C. CLEMEN, *Der Einfluss der Mysterienreligionen auf das älteste Christentum* (1913), p. 23 ss., sur la théologie paulinienne. Surtout, on ferait bien de relire la parfaite mise en garde contre les excès et les conclusions prématurées, dans l'étude des religions et de leurs influences réciproques possibles, qu'a donnée pour le domaine particulier qui nous intéresse M. FRANZ CUMONT, dans la préface comme dans le corps de ses admirables conférences sur *Les Religions orientales dans le Paganisme romain*, 2<sup>e</sup> édit. (1909).

notre Seigneur) ? « Demeurons dans le péché, afin que la grâce fasse son plein effet ? » Que non point ! Nous qui sommes morts au péché, comment continuerions-nous à y vivre ? Ou bien ignorez-vous que nous tous, qui avons été baptisés (?) en le Christ Jésus, en sa mort avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis en même temps que lui par l'immersion en la mort (συνετάφημεν οὖν αὐτῷ διὰ τοῦ βαπτίσματος εἰς τὸν θάνατον), afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du père, ainsi nous aussi nous nous démenions dorénavant dans une vie nouvelle. Car, si nous avons acquis même sève (σύμφυτοι γεγόναμεν) <sup>(1)</sup> par l'assimilation à sa mort, certes aussi par celle à sa résurrection, connaissant ceci, que notre ancienne dépouille humaine a été crucifiée avec lui, afin que fût réduit à rien le corps pécheur, pour que nous ne soyons plus asservis au péché. Car celui qui est mort a été acquitté du péché en toute bonne justice. Si donc *nous sommes morts avec le Christ* (εἰ δὲ ἀπεθάνομεν σὺν Χριστῷ), *nous croyons que nous vivrons avec lui*, sachant clairement que le Christ ressuscité des morts ne meurt plus : la mort n'a plus pouvoir sur lui. Ce qui (de lui) est mort, c'est mort une fois pour toutes au péché. Mais ce qui (de lui) est vivant, cela est vivant par rapport à Dieu. Ainsi, vous aussi, rendez-vous bien compte que vous-mêmes vous êtes morts quant au péché, mais vivants quant à Dieu en le Christ Jésus. Que le péché ne domine donc plus votre corps mortel... mais faites-vous serviteurs de Dieu en tant que vivants réchappés des morts... puisque le péché n'aura plus domination sur vous. Car vous n'êtes plus sous la loi, mais sous la grâce. Alors quoi ? etc.

J'affirme qu'il n'y a ici pas une seule idée qui trouve vraiment son explication ou son parallèle dans les religions dites à mystères, même si l'on admettait que celles qu'on invoque fussent alors déjà formées comme l'on a admis ou supposé — mais on ne l'a point établi et on ne peut pas le faire. Ce n'est point que je sois capable de donner un fil directeur sûr pour le dédale de ce passage. Mais je crois distinguer au moins une chose. Il me semble que l'on ne cherche généralement pas assez à se rendre compte — et je ne dis pas que cela soit facile — des conditions dans lesquelles l'apôtre a écrit et du but qu'il poursuivait en un moment donné. Tout ce passage-ci est incontestable-

(1) Σύμφυτος, unique dans tout le N. T., fréquent dans les papyrus, mais avec un autre sens. Le français *ne faisons qu'une plante avec lui* est insupportable ; l'allemand *verwachsen*, un peu meilleur.

ment postérieur (je sais qu'on a soutenu le contraire) à II Cor., quelle que soit la date absolue assignée à celle-ci. Dans la computation, rectifiée, que nous avons adoptée, l'épître aux Romains est approximativement du mois de mars 57. Demander à un passage postérieur l'explication de celui qui l'a précédé est délicat, souvent fallacieux. Cela devient inadmissible quand on est obligé de constater entre eux de très profondes différences et qui proviennent de ce qui a déterminé l'un et l'autre écrits, du but que chaque épître s'est assigné, des milieux à qui elles s'adressent, de la connaissance inégale qu'avait l'apôtre de ceux-ci et qu'à leur tour ils avaient de lui. Le συναποθανεῖν jeté par Paul aux Corinthiens, il n'a pas pris le temps de le développer, et sans doute sentait-il que cela n'était pas nécessaire : sa référence à ce qu'il a dit plus haut ne porte que sur la première, non la dernière partie de cette brève phrase. Cette notion était claire et assez arrêtée en son esprit, et il la savait suffisamment transparente à ses lecteurs pour qu'il n'eût pas à y insister alors. D'allusion quelconque à un baptême (quelle qu'en ait été la forme et la vertu) antécédent, nécessaire et efficace, nulle trace ici. Rien ne permet d'entrevoir que la mort en commun en soit la conséquence ou la suite. Le seul fait est proclamé ; apparemment, l'apôtre est sûr d'être bien compris. Il n'y revient pas plus loin, il ne s'en est pas expliqué dans I Cor. ; en avait-il conversé avec eux ?...

Vis-à-vis des Romains, l'attitude de saint Paul est essentiellement différente ; il est obligé de prendre position. S'adressant, quelque six mois plus tard, à une communauté qu'il ne connaît pas encore et qui ne l'a pas reçu dans son sein ; jugeant de l'importance stratégique — si je puis dire — de cette position qu'il faut emporter ; ayant le ferme propos de faire impression sur elle avant de l'aborder, il est obligé de faire un exposé cohérent des fondements de sa foi (je n'ose dire : de sa doctrine) et il s'efforce en conséquence de lui donner toute la force démonstrative possible. Je cherche à ne pas dépasser ma pensée et surtout à ne pas trahir le génie de l'irrésistible missionnaire — mais ceci ne contient pas ce que nous appelons un système théologique ; c'est déjà beaucoup que d'y voir un fragment de doctrine. En sa forme, c'est même tout simplement — et je sais le respect dû à des choses si hautes — un exposé scolastique qui ne vise pas des savants. Oserai-je dire qu'on y sent l'effort de qui veut démontrer à des ignorants, bien plutôt que l'éloquence persuasive de quelqu'un qui cherche à vous gagner ? A un certain moment, l'ardeur irrépres-

sible du croyant brise ces liens, et c'est ainsi que surgit soudain l'image de cet arbre vivant auquel nous nous incorporons, en participant désormais de sa sève vivifiante <sup>(1)</sup>. Tel un professeur qui, par une image, tâche de faire sentir ce qu'il peine à démontrer longuement. Tout ce passage est une leçon, et la reprise de τί οὖν, au v. 15, le prouverait à défaut d'autres indices.

Voilà pourquoi, cherchant à sentir, en toute sa force, le cri de l'apôtre aux Corinthiens, je me crois en droit de négliger cela et de prendre mon point de départ chez celui qui, le premier à ma connaissance, l'a entendu et relevé d'une manière qui me semble intelligible, respectueuse et satisfaisante. Ce n'est pas que je songe à faire une sûre distinction entre συναποθνήσκω et ἀποθνήσκω σὺν (Χριστῷ) ; nous ne sommes que trop portés à subtiliser dans ce domaine. Mais mourir avec le Christ ou mourir avec d'autres, ce n'est pas la même chose. Surtout, je vois de très fortes différences dans les faits et dans les états d'esprit que révèlent II Cor. d'une part et Rom. d'autre part. J'y insiste, en toute modestie : je crains qu'on ne tienne trop rarement un compte suffisant de ces éléments psychologiques, lorsqu'on s'efforce d'interpréter saint Paul. Il est de fait que son activité d'écrivain, dont nous sommes loin de posséder tout, pose plus de problèmes qu'elle ne permet d'en résoudre. Nous sommes très incomplètement renseignés par les Actes sur sa vie et cet aspect de son activité ; mais son fulgurant réquisitoire de II Cor. XI, 22-29, avec ses incroyables accumulations de fatigues, de périls, de mauvais traitements endurés, auxquels se joint cet assaut (ἐπίστασις : encore un de ces mots jaillis on ne sait d'où) de tous les jours que lui donnent les soucis des Eglises, devrait nous inspirer quelque prudence et nous porter à nous méfier de nos travers de savants, quand nous cherchons à réduire ses soubresauts de pensée en système <sup>(2)</sup>. M'est-il permis de dire à ce propos que les constructions pauliniennes si bien ordonnées de M. H. WEINEL, dans sa précieuse *Biblische Theologie des N. T.* (1927), me paraissent trop cohérentes et trop bien

(1) Je ne vois pas qu'A. DIETERICH, *Eine Mitbrasilurgie*, p. 177, l'ait le moins du monde expliqué ; pas davantage M. R. REITZENSTEIN, *Hellenist. Mysterienrelig.*, p. 259, n. 1 et p. 406, n. 4. De très vagues analogies ne sauraient nous satisfaire ; ceci frappe comme une inspiration soudaine. — (2) Si j'ai dit plus haut que l'apôtre était parfaitement capable de bâtir un discours sur une citation, j'espère qu'on n'en tirera pas que je croie à un sténogramme ou à un brouillon de ce discours ; je me doute de ce que sont les discours chez les historiens de l'Antiquité, même les plus sérieux. Mais qu'on nous donne donc les raisons du compilateur pour inventer cela de toutes pièces !

liées pour avoir grand'chance d'être entièrement justes et autre chose que des systématizations modernes ? Je pense ici surtout aux p. 240-252, où les mots de myste et de mystères sont employés avec une insistance d'assurance à laquelle je ne puis donner mon assentiment. La brève mise en garde de M. A. JÜLICHER, *Einleitung in das N. T.*, p. 33, conserve pour le laïc que je suis sa pleine valeur : On ne saurait trop insister sur ceci, que Paul n'est pas avant tout un théologien, un amoureux de systèmes. — Je le crois d'ailleurs moins encore influencé par des ressouvenirs, même verbaux, de mystères ; et j'avoue ne pas pouvoir suivre sur ces sables mouvants un esprit aussi averti, aussi sérieux et aussi renseigné que P. WENDLAND, dans cet admirable essai de synthèse qu'est son livre sur *Die urchristlichen Literaturformen* (1912), où il y a d'ailleurs tant à apprendre et tant à méditer. Il a de denses et fortes pages sur les épîtres de Paul (p. 342 ss., entre autres sur celle aux Romains, p. 349 ss.) comme aussi d'essentielles remarques sur sa langue (p. 353 ss.) ; mais on ne tranche pas la question qui nous préoccupe en affirmant que *die Stimmungen hellenistischer Mysterienreligionen seit Paulus das Christentum vielfach beeinflusst haben*, ce qui est, dit Wendland, prouvé par la terminologie qui leur est commune sur bien des points. Sans doute, convient-il ailleurs, une vie nouvelle, chrétienne, circule dans ces modes d'expression empruntés. Mais il ajoute aussitôt qu'on n'a pas le droit d'en tirer parti pour amoindrir la valeur de ces dépendances historiques, p. 156, car, précise-t-il en note, cette vie nouvelle ne supprime pas le moins du monde l'*identité de sens* des termes. Cela est-il vraiment sérieux ? Loin de moi la pensée qu'on joue ici sur les mots ; mais on est leur jouet. Il suffit d'avoir quelque peu manié les mots, véhicules traditionnels et imparfaits de toute pensée et de tout sentiment, surtout quand ils s'élèvent vers le mysticisme, pour au moins se douter que des mots identiques peuvent exprimer et expriment souvent en fait des pensées et des sentiments différents, non seulement en leurs nuances, mais en leur origine, leur sens et même leur essence. Qui révélera le sens exact des mots βαπτίζεσθαι et βάπτισμα dans Rom. VI, 3 et 4 ? Quelles sont la nature et la valeur, ici, de cette immersion ? Si réellement c'était un baptême sacramentel, comment se fait-il que Paul, peu de temps auparavant, I Cor. I, 17 (vraisemblablement du printemps 54 ou 55), affirme avec tant de force que le Christ ne l'a pas délégué (c'est le verbe du substantif apôtre) pour baptiser, mais bien pour annoncer la bonne nouvelle ? S'en tirer

en parlant d'un baptême magique, c'est escamoter la question.

Peut-être se trouvera-t-il quand même quelqu'un pour m'apprendre que les *Fidèles* aquitains d'Adiatuanus avaient sans doute cette foi qu'en vivant et mourant avec leur chef ils revivraient avec lui ; que cela est *prouvé* par de rares analogies en pays éloignés, certes, mais présentant une organisation politique semblable ; que cela suppose *donc* des mystères qui les unissaient tous en une fraternité religieuse. Enfin, que Crassus n'a pas eu le temps et, Romain, pas eu l'idée de s'en informer plus exactement, sans quoi il aurait certainement appris qu'une cène de mystères scellait leur communion... Mais trêve de fantaisies. Il suffit de dire que, donner sa vie à son chef et pour son chef, dans tous les temps et sous tous les régimes, cela s'est fait et se fera simplement, sans obligation mystique préalable. Que chez les Aquitains il y ait eu un rite, en forme de serment, je n'en doute d'ailleurs pas ; cela dépassait apparemment le *sacramentum* militaire, à bien peser les termes de César : la *devotio* romaine se faisait *Telluri ac dis manibus* et l'on y prenait des dieux à témoin, d'après Tite-Live (voir M. G. WISSOWA, *Religion und Kultus der Rœmer* <sup>2</sup>, p. 194). *Qu'est-ce qui rappelle ici des mystères ?* Je ne tiens certes pas à convaincre tout le monde ; en revanche, je n'entends pas qu'on me fasse violence : de plus en plus mon esprit répugne au syncrétisme, terme à la mode, et qu'on n'a jamais pris la peine de chercher à définir exactement, ce dont même A. Dieterich se plaignait déjà, je crois<sup>(1)</sup>. Le bon sens aussi a ses droits ; ils n'ont été que trop ignorés. A quelle coupe l'amant d'Horace, qui voudrait vivre et mourir avec sa maîtresse, et que des commentaires modernes ont le courage honteux d'aller reprendre en silence à Wettstein pour expliquer saint Paul, à quelle coupe a-t-il donc bu avec elle, que celle de l'amour ?

## V

Après avoir cherché à compléter et à préciser sur quelques points l'article du *Vocabulaire*, il nous incombe enfin d'en retrancher ce qui n'a manifestement rien à y voir. C'est-à-dire, les quelques mots qui le terminent : à quoi bon propager une erreur ?

(1) M. J. WACKERNAGEL a rappelé et justifié la véritable étymologie du mot *syncrétisme* dans ses *Vorlesungen über Syntax*, I (1920), p. 301 s. Les nombreuses cités de Crète étaient toujours à se quereller entre elles, mais faisaient front contre un ennemi commun : elles se sentaient alors *crétoises en commun*. Le terme est

Voyez aussi, nous y recommande-t-on, CICÉRON, *ad Atticum*, VII, 20, 2. — C'est tout. Puisqu'on nous y invite expressément, examinons cela d'un peu plus près. Ce billet désespéré a été expédié de Capoue à Atticus, le 5 Février de l'an 49 avant J.-C. Il est écrit par Cicéron dans le plus profond désarroi, à ce moment, gros de toutes les terreurs, où Jules César, entré en armes sur le sol italique, n'ayant devant soi personne qui s'opposât à son avance calculée (1), poussait, avec peu de troupes d'ailleurs, ses lamentables adversaires ahuris et comptait terminer d'un coup la guerre civile, en leur coupant toute retraite. — Les circonstances, dit Cicéron, me forcent à être bref : j'ai renoncé à croire à la paix ; quant à la guerre, les nôtres ne préparent rien pour la faire. C'est le cadet des soucis de nos consuls. Venu dans l'espoir d'apprendre quelque chose... par un temps affreux, à Capoue où on m'avait assigné, je ne les ai même pas trouvés ; ils vont d'ailleurs y arriver sans rien et totalement pris au dépourvu... Mais Lui (César), on dit qu'il se précipite en torrent, qu'il va être là, non pour lier combat — et avec qui donc ? — mais pour nous couper. *Pour moi, sur le sol d'Italie, même s'il faut mourir, [eh! bien, je saurai mourir], et ce n'est pas là-dessus que je te consulte ; mais, si c'est hors d'Italie, que vais-je faire ? Rester, [m'y poussent] la mauvaise saison, mes licteurs, l'imprévoyance et la négligence des chefs ; fuir, m'y engageant mon amitié pour Pompée, l'intérêt des braves gens, la honte de me mettre avec le tyran (César) ; sera-ce un Phalaris (2) (atroce) ou un Pisistrate (éclairé) ? Tire-moi cela au clair, aide-moi de tes conseils, bien que je te suppose, là-bas (à Rome), ne sachant où donner de la tête. Quand même, tout ce que tu pourras... Tes messages, j'en attendrai tous les jours. Mais réponds à ceci, dès que possible. J'ai laissé les femmes et les miens à ma villa de Formies. —*

Le texte présente quelques difficultés ; elles ne portent sur rien d'essentiel, et nous pouvons les négliger ; j'ai fait de minimes cou-tardif. Mais qui ne se rappelle le vieux dicton Κρήτες ἀεὶ ψεύσται etc. relevé dans l'épître à Tite ? Les Crétois, éternels trompeurs... C'est à se demander si le mot ne déteint pas aujourd'hui encore sur les choses, malicieusement.

(1) Corfinium, dix jours plus tard, tint exactement une semaine devant César ; ce fut le seul essai de résistance et pourtant Corfinium était une place très forte ; tous les autres points importants furent enlevés à la course. — (2) Il était déjà passé en proverbe. Inutile de supposer le cri de Cicéron dans ses *Lettres*, fausses, comme chacun sait, et très postérieures. Qui aurait l'idée de chercher dans cette assommante médiocrité un ressouvenir valable, authentique et plus ancien, peut s'en épargner la peine ; je l'ai d'ailleurs prise sans fruit comme sans joie.

pures, sans importance. Ce qui nous retient ici, c'est la phrase hâlante : — *Ego autem in Italia καὶ ἀποθανεῖν* — *sin extra, quid ago?* Rien de plus simple, de plus limpide, de plus indiscutable. Doit-on vraiment y insister ? *Même s'il [faut] mourir...* A qui donc fera-t-on croire que, n'ayant plus de chef puisque Pompée s'est dérobé et fuit, avec lequel il saurait mourir — et il le dit —, se demandant alors ce qu'il lui convient de faire ici, dans cette catastrophe et abandonné de tous, à qui fera-t-on croire que Cicéron ait pensé à d'autres et au devoir ou à la gloire de *mourir avec* (συναποθανεῖν) ce chef évanoui ou ce ramassis d'incapables, qu'il ne peut même pas joindre ? Tous ces fantoches, il vient de stigmatiser leur carence et leur désespérante nullité. Il n'est tourmenté que d'une chose : être au clair sur lui-même, ici-même. En ce moment encore, Cicéron n'avait pas renoncé à l'espoir d'obtenir le triomphe — il rentrait de son lointain proconsulat —, distinction suprême qu'il a désirée plus que tout au monde ; de là, les licteurs qu'il mentionne un peu plus bas. Il pressent qu'il ne l'aura pas, et il ne l'eut pas en effet. Tout s'est effondré autour de lui, tout s'effondre en lui <sup>(1)</sup>. Il y aurait ici συναποθανεῖν qu'il faudrait commencer par le corriger en ἀποθανεῖν, mourir tout court. Mais le mot n'y est même pas ! L'annotation critique de la monumentale édition anglaise de TYRRELL et PURSER, qui est, je présume, connue de M. G. Milligan et à sa portée, ne signale sur ce point aucune hésitation des manuscrits. Quoi de plus naturel que d'y recourir, tant que l'admirable texte critique des *Lettres à Atticus* de M. H. SJÖGREN n'a pas encore dépassé le livre IV, et puisque ses *Commentationes Tullianæ* (Uppsala, 1910) ne touchent pas à notre passage ? C'est dans la vieille édition de BOOT<sup>(2)</sup> qu'on lit ici, sans raison valable, καὶ συναποθανεῖν, à côté d'autres étrangetés, dont la moindre n'est pas la profonde incompréhension de tout ce passage (si simple pourtant et si humain) révélée par sa note. Comme l'édition Boot est citée ailleurs dans le *Vocabulaire*, je suppose que la fin de l'article provient de là. Elle eût pu y rester, sans inconvénient.

Mais comment identifier καὶ ἀποθανεῖν, manifeste allusion à une phrase connue, esquissée seulement, indiquée en trois mots ? Cela

(1) Voyez la fin de la lettre suivante, écrite trois jours plus tard (*ad Attic.* VII, 21, 3) : *Mira me ἀπορία torquet... Nihil habeo tanta rerum perturbatione quod scribam*, le tourment de mon indécision passe l'imagination ; je ne saurais qu'écrire dans une telle catastrophe. — (2) Amsterdam, 1865. A la page x de sa préface, Boot regrette de n'avoir pu consulter le mscr. *Mediceus*, qu'il reconnaît devoir être le fondement de la recension des *Lettres*, et qui l'est devenu depuis. Alors ?

n'est pas facile. Boot non seulement ne nous y aide pas ; il nous égare. N'arrivant pas à s'en tirer seul, il s'était renseigné, nous dit-il, auprès de Peerlkamp (c'était P. Hofman Peerlkamp, le même qui, en son temps, a si lourdement et inintelligemment sévi contre Horace). Qui lui signala un trimètre de Diphile, ainsi restitué : κἄν ἀποθνήσκειν δέηι με, θάνοιμ' ἐκούσιος, même s'il me fallait mourir, je mourrais sans hésiter. Le vers n'est pas trop mauvais, encore que la forme précise du verbe soit différente dans notre passage. Il a un défaut plus grave : *c'est qu'il n'existe pas*. Je puis affirmer que rien de pareil ni d'analogue ne se trouve dans ce qui nous reste de Diphile, où déjà M. Purser n'avait pas pu le découvrir. Ni, j'ajoute pour ma part, dans aucun des innombrables fragments ou échos des comiques attiques, que j'ai relus de bout en bout. Nul ne songera à faire ici état de PHILÉMON, frg. 128 Kock : καλὸν τὸ θνήσκειν, qui obligerait à une correction préalable et injustifiée de notre texte, et qui se présente d'ailleurs sous un tout autre aspect. Les *monostiques* de MÉNANDRE (p. ex. 291, 504 Mein.) ne peuvent non plus nous servir, pour toute espèce de raisons ; le θανεῖν κράτιστόν ἐστιν ἢ ζῆν ἀθλίως de PHILÉMON, frg. 203 Kock, n'est pas plus vraisemblable ; moins encore le ἡδύ γ' ἀποθνήσκειν ὅτι ζῆν μὴ παρέσθ' ὡς βούλεται de MÉNANDRE, frg. 930 Kock. Qui cherche ailleurs de ces sentences sur la vie et la mort en trouvera un grand choix dans STOBÉE, *Anthol.*, l. IV, c. LIII (Hense, vol. V) ; de pareils recueils sont très anciens chez les Grecs.

ARISTOPHANE offre mieux, à première vue, dans sa *Lysistrata*, comme l'a relevé M. Purser, *ad loc.* — Pour faire cesser la guerre, Lysistrata réunit les femmes et leur fait jurer de se refuser dorénavant aux hommes. Elles jurent... peu importe ce qui s'ensuivit. L'une d'elles, au v. 123, affirme dans un bel élan, au nom de ses compagnes : Nous le ferons, *même s'il nous fallait mourir*, Ποήσομεν, κἄν ἀποθανεῖν ἡμᾶς δέηι. Les éditeurs anglais trouvent à cela quelque air de proverbe ; je suppose que l'expression a trahi leur pensée. Qu'y a-t-il de proverbial ici ? Quant aux parémiographes grecs, ils n'ont rien de pareil. Comme d'ailleurs les fragments des tragiques grecs, où l'on va d'instinct et que j'ai repris. Nauck<sup>2</sup>, *T. G. F.*, *Adespota*, frg. 537 : καθθανεῖν γὰρ εὐκλεῶς ἢ ζῆν θέλοιμ' ἂν δυσκλεῶς ne fait pas notre affaire ici ; bien moins encore [ESCHYLE], frg. 453 N.<sup>2</sup>, qui non seulement n'est pas de lui, mais même est indigne d'un tragique. Mais surtout, ce qui me paraît étrange et même inadmissible, c'est

que dans sa profonde angoisse, en de si tragiques circonstances, un vers de la *Lysistrata* soit venu à la pensée de Cicéron ; certainement ce vers sollicite au rire par son emphase comme par son entourage. Il évoque, pour tout le monde, d'autres images... Même s'il était d'un usage courant, ce que nous ignorons, il était de mise et devait s'employer ailleurs (1). Je doute donc que cette difficulté soit résolue. Mais je ne doute pas qu'il y ait ici : Je saurai mourir, s'il le faut. Tout seul, et sans qu'on m'y encourage. — Cicéron l'a d'ailleurs bien montré, quelques années plus tard, devant les estafiers d'Antoine. Cet homme, dont l'extraordinaire génie de parole, plus que sa sensibilité, explique tant d'indécisions et de faiblesses, les racheta toutes en cette suprême et terrible minute. Il sut mourir. TITE-LIVE, déjà, est forcé de lui rendre cette justice : *Omnium adversorum nihil ut viro dignum erat tulit, præter mortem*, de toutes les traverses de la vie, il n'en supporta aucune en homme, sauf la mort : SÉNÈQUE, *Suasor.*, 6, 22, nous a conservé cet admirable jugement d'historien. — Non, il ne s'est pas prêté à la mort ; il s'est jeté au-devant d'elle, courageusement — s'écrie un peu plus tard un autre historien (AUFIDIUS BASSUS, *ibid.*, 18).

\*

S'élever si haut ne relève plus de la comédie. Nous avons averti qu'on ignore tout du biais sous lequel il lui a plu de montrer ses *Synapothnescontes* ; soyons du moins certains qu'ils ont prêté à rire ou à sourire, plus encore qu'à s'attendrir. Au demeurant, il n'y a pas le moindre indice que les pièces de ce titre s'en soient prises à des mystères, comme d'autres s'y sont amusées par quelque endroit. Mais on ne s'en est pas tenu là. Je prie qu'on m'excuse, en terminant, de contraster, avec le sublime de la mort et les attendrissements ou les ridicules de la vie, le grotesque et même l'odieux qui mettent le premier

(1) D'usage entre gens cultivés, s'entend. Ça m'a tout l'air d'avoir été, déjà chez Aristophane, ce qu'en allemand on appelle *ein geflügeltes Wort*, pour quoi nous n'avons pas de mot français. Les *Sentences* recueillies sous le nom de PUBLILIUS SYRUS, abondantes sur l'article de la mort, ne contiennent rien d'exactly approprié à ceci. Remarquons enfin que, si ces trois mots de grec peuvent très bien former le début d'un trimètre iambique, ils pourraient également être de simple prose. On pourrait alors songer à quelque thème ou illustration de *controversia*, comme il s'en débattait dans les auditoires d'éloquence ; on sait qu'en latin Sénèque le Père nous en a conservé à foison. *Mais que vaut tout cela, quand on pense à la forme de la fameuse protestation de Pierre ?*

en plus vive et pure lumière. L'histoire est pleine de ces contrastes, qui s'engendrent naturellement. Lorsqu'Antoine, après la défaite d'Actium et l'écrasement de son rêve, eut regagné l'Égypte, ce fut pour s'y plonger dans les dernières extravagances et toutes les débauches. Et y pousser les autres. Je ne retiens qu'un fait. PLUTARQUE, *Antoine*, c. 71, nous raconte qu'il fit inscrire le fils de César et de Cléopâtre, Césarion, au nombre des éphèbes, et qu'un groupe de ces adolescents s'amusa à dissoudre le club des *Inimitables*, Ἀμιμητοβίων, et à en fonder un autre, qui ne leur cédaient en rien pour la débauche efféminée et la prodigalité : il se donna le nom de Συναποθανουμένων, les *Nous-mourrons-ensemble*. Ils se firent, nous dit-on, enregistrer officiellement sous ce titre et ils passaient leur vie à faire la noce de lieu en lieu. — Dégradante parodie, même de la comédie ; R.-L. Stevenson n'a pas imaginé pire dans son extraordinaire *Suicide Club*. Personne ne songera, j'espère, à confondre ici le phénomène social avec l'épithète, triviale, dont la forme future est la seule nouveauté (1) : pourrait-on, pour notre mot, désirer confirmation plus décisive, plus éloquente, de ce que nous avons dit sur sa diffusion ? Il était difficile, vraiment, de ne pas rappeler ce trait à M. G. Milligan, et de ne pas le signaler à ceux qui ont bien voulu nous suivre jusqu'au bout. Mais en voilà sans doute trop sur si peu de chose.

Février 1929.

FRANK OLIVIER

Professeur de latin à l'Université de Lausanne.

(1) Une dernière remarque s'impose. Ἀμιμητόβιος est unique en grec, à ma connaissance ; manifestement, il a été créé pour les besoins de la cause, c'est-à-dire qu'il est aussi artificiel que son rival est naturel en son emploi, sinon en sa forme verbale. Mais on apprendra peut-être avec intérêt que Marc-Antoine s'est vu traité en Égypte de μέγας κἀμίμητος par un parasite reconnaissant, très peu d'années auparavant. L'inscription se trouve à Alexandrie ; elle est datée de l'an 33 (Dittenberger, *O. G. I. S.* 195, 2). On pourrait se demander si le club s'était inspiré de cette basse flatterie (ou de ce titre ?) en choisissant son nom. Quant à l'autre, j'espère que personne n'ira y subodorer une allusion religieuse quelconque, surtout pas à des mystères ; mais prenons position une dernière fois. Ces banquets, ces débauches de jeunes roués qui proclament leur volonté d'en mourir ensemble, pourquoi ne serait-ce pas, quoique parodie, un souvenir de cène rituelle ? Jamais on n'aurait choisi ce titre, s'il n'y avait pas eu des repas communs où, en mangeant le dieu, on mourait avec lui ! — Je croyais que c'était pour renaître avec lui... Evoquera-t-on ici les mystères d'Osiris?... Mais on ne combat pas une idée fixe ; il faut la laisser s'épuiser. Non : ceci n'est qu'une pauvre bravade déliquescente, et d'insigne mauvais goût.